



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

matériel électrique et électronique

Question au Gouvernement n° 339

Texte de la question

ALCATEL-LUCENT

M. le président. La parole est à M. François de Rugy, pour le groupe de la Gauche démocrate et républicaine. M. François de Rugy. Ma question s'adresse à Mme la ministre de l'économie, des finances et de l'emploi, et concerne l'avenir en France de l'entreprise Alcatel-Lucent.

Séance après séance, en adepte d'une sorte de méthode Coué, vous essayez de nous faire croire que notre économie se porte bien, comme si la France pouvait être un îlot de prospérité au milieu d'un monde en pleine crise. Il serait peut-être temps d'arrêter de nous chanter cette chanson sur l'air de " tout va très bien, madame la marquise ". (*" Oh ! " et protestations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*) En vérité, votre discours frise l'indécence quand, jour après jour, s'accumulent pour les Français les mauvaises nouvelles, d'Arcelor-Mittal à la Société générale en passant par Alcatel.

Je connais bien cette dernière entreprise - un des fleurons de notre industrie -, puisqu'elle est très implantée dans ma région, la Bretagne, et notamment dans ma ville, à Orvault. Ayant déjà subi de nombreux plans sociaux, les salariés d'Alcatel peuvent se montrer légitimement inquiets. À peine avaient-ils négocié un plan de réduction d'effectifs, en septembre dernier, qu'ils apprenaient qu'un autre était annoncé en novembre. Peut-être vous en souvenez-vous, madame la ministre, puisque je vous avais interpellée sur cette situation lors de votre passage à Nantes au même moment.

Alors qu'un nouveau plan doit être annoncé à la fin de cette semaine, la question n'est pas de savoir si l'État ou le Gouvernement pourrait gérer l'entreprise à la place de ses dirigeants ; d'ailleurs, pour les avoir rencontrés, je sais que ceux-ci en arrivent malheureusement souvent aux mêmes constats que les salariés.

Alcatel est aujourd'hui victime d'une concurrence totalement déloyale. Les opérateurs téléphoniques, engagés dans une concurrence acharnée sur les prix, de plus en plus bas - et Dieu sait que vous encouragez cette politique -, en viennent à répercuter cette pression sur leurs fournisseurs. Ainsi France télécom, pour prendre un exemple concret, vient de signer un gros contrat avec un fournisseur chinois, et non plus, comme il en avait l'habitude, avec Alcatel.

M. le président. Merci de poser votre question, monsieur de Rugy.

M. François de Rugy. Cette situation de vente à perte, de concurrence déloyale, vous laisse-t-elle sans réaction ? Alors qu'Alcatel est obligé de délocaliser, quelle est votre politique pour l'industrie, et notamment l'industrie des télécoms ? Laissez-vous disparaître cette industrie de la France, comme vous l'avez fait pour d'autres secteurs comme le textile ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe de la Gauche démocrate et républicaine et sur plusieurs bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.*)

M. le président. La parole est à Mme Christine Lagarde, ministre de l'économie, des finances et de l'emploi. Mme Christine Lagarde, *ministre de l'économie, des finances et de l'emploi*. Monsieur le député, vous avez raison en ce qui concerne le groupe Alcatel-Lucent et le Gouvernement est particulièrement attentif à la situation.

Le Premier ministre a d'ailleurs rencontré les membres de la direction générale pour leur faire part du souci qu'a le Gouvernement que deux types d'accords conclus par le groupe soient respectés. Il s'agit d'accords signés, d'une part, avec les autorités françaises à l'occasion de la fusion, et, de l'autre, d'accords signés avec les organisations syndicales dans le cadre du plan de sauvegarde de l'emploi, qui prendra effet pendant l'année

2008.

Le Gouvernement reste totalement mobilisé pour veiller au respect de ces deux types d'engagements et le Premier ministre a lui-même rappelé à la direction générale l'impératif de maintenir les sites, et, en particulier, de maintenir toutes les activités de recherche et de développement dont nous savons qu'elles sont déterminantes pour maintenir l'activité du groupe.

Nous n'allons donc pas baisser les bras, mais continuer à maintenir la pression pour que le groupe Alcatel-Lucent respecte les accords qu'il a passés. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

Données clés

Auteur : [M. François de Rugy](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (1^{re} circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 339

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Économie, finances et emploi

Ministère attributaire : Économie, finances et emploi

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 30 janvier 2008

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 30 janvier 2008